MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ISSN 0750-5647

®

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

Grandes Cultures

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Abonnement annuel : 160,00 Frs - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes

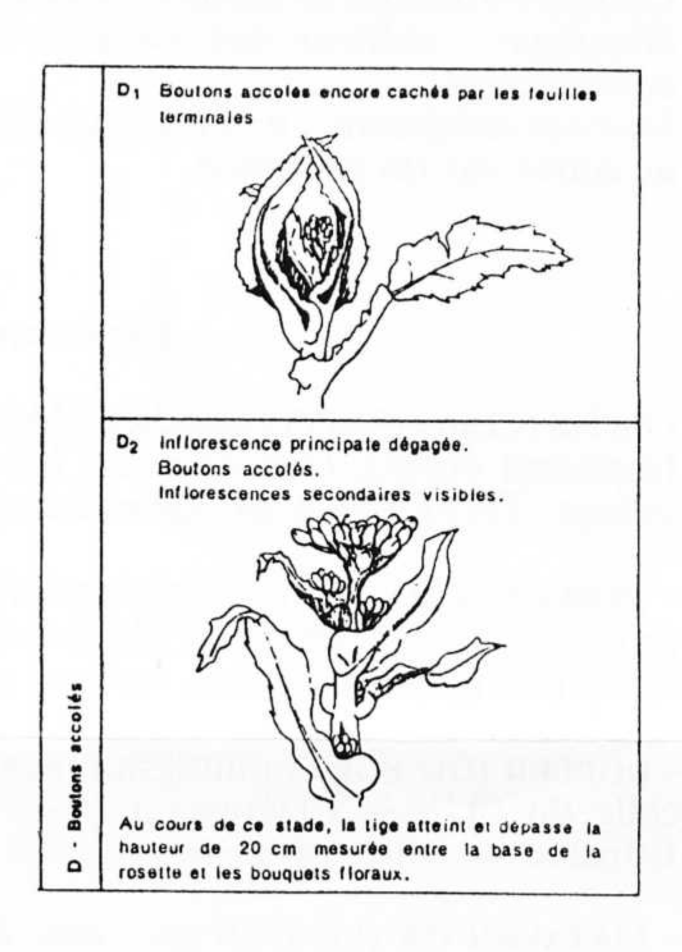
Bulletin n° 3 - 14 Mars 1990

COLZA

Situation

La végétation est généralement belle, exempte de maladies. Les tiges commencent à s'allonger et le stade atteint le plus couramment est D1 avec parfois D2 en Drôme et en zones précoces.

Les captures de charançons ont toujours lieu mais sont en régression. Par contre, les méligèthes piégés dès le départ, mais faiblement, sont de plus en plus nombreux dans les cuvettes jaunes, et dépassent souvent 20 dans plusieurs postes : Rignieu-le-Désert (01), Bogy (07), Chabeuil (26), St Bonnet de Chavagne (38), Décines (69).



Préconisations

Les captures de méligèthes servent à déceler leur arrivée et leur présence, mais ne sont pas une indication de traitement. La décision d'intervenir se fait d'après leur activité dans les inflorescences. Les comptages sont nécessaires sur au moins 50 inflorescences et le traitement est à effectuer lorsque le seuil de 1 méligèthe par inflorescence en moyenne est atteint au stade D1-D2 (croquis). Ce seuil est porté à 2 lorsqu'on arrive au stade E, et l'intervention devient inutile dès le début de floraison (F1).

Employer l'un des produits cités dans la fiche ci-jointe "Ravageurs du Colza".

CEREALES

Jaunissements sur orge

Ils peuvent avoir plusieurs causes, l'orge réagissant à toutes sortes de désordres ou d'affections en jaunissant. Souvent, il s'agit d'une <u>cause physiologique</u> : froid, asphyxie, etc... L'aspect se traduit alors par une décoloration uniforme et généralisée.

P229

Imprimerie de la Région RHONE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD

Cet automne, une attaque d'oïdium sur orge jeune a également produit un jaunissement : celui-ci étant causé par les points d'impact du champignon ; l'aspect est alors assez bariolé, des parties vertes alternant avec les jaunes.

La mosaïque jaune de l'orge jaunit les parcelles par taches. Ces foyers ont tendance à s'allonger d'une année à l'autre à la faveur des façons culturales. En observant les feuilles, on aperçoit de petits tirets décolorés dans le sens des nervures.

La jaunisse nanisante de l'orge (JNO) déclenche un nanisme des plants accompagné de jaunissement et d'affections diverses (rhynchosporiose, helminthosporiose, oïdium...). L'aspect du champ est "moutonné" : différence de hauteur des plants, contrairement à une parcelle saine qui fait "la table" : tous les plants étant à la même hauteur.

La parcelle peut être totalement atteinte s'il y a eu attaque de pucerons à l'automne, et pas de traitements, ou bien l'attaque peut se traduire par quelques pieds nains de ci de là si l'attaque a été faible ou bien lorsque le traitement anti-pucerons de l'automne s'est effectué par temps froid et que certains pucerons s'étaient protégés sous le collet, dans le coléoptile ou autre.

Généralement, cela s'observe au moment de la montaison, mais cette année des parcelles ont manifesté déjà des symptômes avant montaison dans la Drôme et dans l'Ardèche.

Préconisations

Cause physiologique : voir quelle est la cause, et agir s'il est possible.
Oïdium : attendre la montaison (voir prochain Bulletin).
Mosaïque : cultiver des variétés tolérantes, ou éviter de mettre de l'orge dans les parcelles contaminées.
Jaunisse nanisante : il n'y a plus rien à faire à cette époque : le traitement aurait du être fait cet automne sur les pucerons.

Les nouveaux herbicides de post-levée en 1990

- **SATIS** (CIBA GEIGY) : antidicotylédones associant le triasulfuron (sulfonylurée) et le fluroglycofène (diphényl éther). Utilisable sur blé tendre et orge d'hiver à 0,5 kg/ha du stade 3 feuilles à plein tallage. Très efficace sur adventices jeunes dont gaillet, véroniques, matricaires.

- **PUMA S** (PROCIDA) : antigraminées à base de fénoxaprop - p - éthyl (isomère actif du PUMA) utilisable sur blé tendre et blé dur d'hiver et de printemps, de 0,8 à 1,2 l à partir du stade 3 feuilles. Efficace sur folles avoines, vulpins, paturin commun et agrostis.

- **DOPLER** (DU PONT) : antigraminées associant la matière active de l'ILLOXAN (diclofop-méthyl) et celle du PUMA S (fénoxaprop - p - éthyl), utilisable sur blé tendre et blé dur d'hiver à 2 l/ha. Efficace sur folles avoines, ray grass et vulpins.

- **MATAVEN QX** (LA QUINO) : anti folles avoines à base de flamprop - méthyl. Utilisable sur blé tendre et blé dur d'hiver à 4,5 l/ha de fin tallage à 1 noeud.

- **CARTOUCHE** (AGRISHELL) : anti folles avoines à base de R flamprop - isopropyl (isomère actif du SUFFIX) utilisable sur blé tendre, blé dur et orge d'hiver à 2 l/ha du stade épi 1 cm à 2 noeuds de la céréale.

- **GRASP 60** (SOPRA) : antigraminées à base de tralkoxydime, utilisable à la dose de 5 l/ha sur blé tendre, blé dur et orge d'hiver, du stade début tallage au stade 2 noeuds (remplace le GRASP M).

RAVAGEURS DU COLZA

Cherchez-les au bon moment...

A	B_2	B_3	C_1	D_1	T20	E	F_1	G_4
Levée	2 feuilles vraies	3 feuilles vraies	Reprise de végétation	Bouton accolé	Tige à 20 cm	Bouton écarté	1re fleur ouverte	Siliques bosselées

- Limaces
- Larves de mouche du chou
- Altises adultes
- Larves d'altise
- Charançons du bourgeon terminal
- Pucerons cendrés du chou
- Pucerons cendrés du chou
- Gros charançons de la tige
- Méligèthes
- Charançons des siliques
- Larves de Cécidomyies des siliques*

■ Période d'intervention □ Présence du ravageur, il est trop tard pour traiter

* La lutte contre le charançon des siliques permet de limiter leurs dégâts.

Dessins de A. GRAVAUD (Service de la Protection des Végétaux).

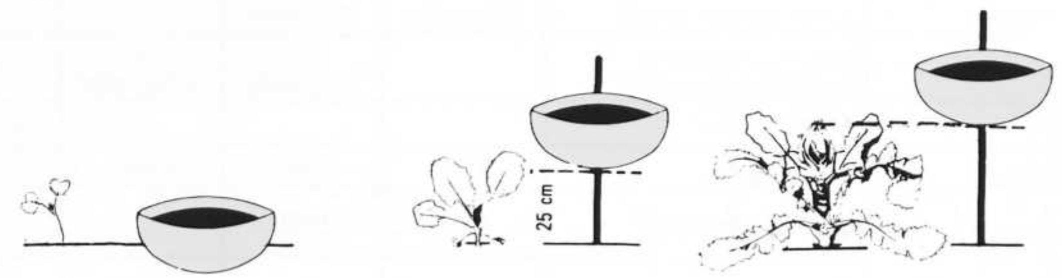
... avec la bonne méthode...

Le piégeage ou technique de la cuvette jaune

- **Mise en place des cuvettes :** dès le semis, ou au plus tard à la levée, dès les premiers réchauffements, les installer à 10 mètres de la bordure, du côté d'un ancien champ de colza; les remplir avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle.

  Jusqu'au stade B2, la cuvette est enterrée, puis elle est placée à 25 cm de hauteur.

  Attention ! Le fond de la cuvette doit suivre le niveau supérieur de la végétation.



- **Surveillance :** 2 fois par semaine et tous les jours après les premières captures.
- **Insectes capturés :** grosse altise, charançon du bourgeon terminal, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

L'observation des plantes

- **Observez 50 plantes** au hasard sur l'ensemble de la parcelle.
- **Insectes :** grosse altise (larve et adulte), puceron cendré du chou, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

... et comptez-les

Quand faut-il traiter ?

Ravageur	Observation des plantes	Piégeage "cuvette jaune"
Limace	Dès les premiers dégâts, du semis au stade B2	
Grosse altise adulte	3 pieds/10 avec morsures nutritionnelles, jusqu'au stade B2	20 à 30 captures cumulées après le stade B2
Grosse altise larve	2 plantes/3 attaquées	
Puceron cendré	— Automne, 1 plante/5 colonisée — De C1 à 3-4 semaines avant la récolte : 2 colonies/m²	
Charançon du bourgeon terminal		Notez les premières captures : intervenez 10 à 15 jours après si le colza est au stade B3
Gros charançon de la tige		De C1 à T20, intervenir 8 à 10 jours après les premières captures
Méligèthe	— Stades boutons accolés à D1 : 1 insecte par inflorescence — Stades boutons séparés à E : 2 ou 3 insectes	Vous indique les premières arrivées Vous pouvez alors aller observer
Charançon des siliques	A partir des stades G2 G3 : 1 charançon pour 2 pl.	

Les produits de traitement

- **Contre les limaces :**

— appâts empoisonnés sous forme granulée, épandre régulièrement le soir (25 granulés par m²)
— matières actives : mercaptodiméthur (3 kg/ha - Mesurol antilimaces)
métaldéhyde (5 à 10 kg/ha selon les spécialités commerciales)
thiodicarbe (5 kg/ha - Skipper)

- **Contre les insectes :**

Au semis			De la levée à la fin du repos hivernal		Produits utilisables (1)		A partir de la reprise de végétation			
Mouche du chou	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon de la tige	Méligèthe	Charançon des siliques	Puceron
	450 g ma/ha				*Benfuracarbe*	Oncol 5 G - Oncol S				
9 kg	9 kg	9 kg			*Carbofuran*	Nombreuses spécialités (2)				
9 kg	7,5 kg				*Carbosulfan*	Marshal Fort				
	12 kg	12 kg			*Furathiocarbe*	Deltanet				
	10 kg				*Terbuphos*	Counter plus				
	9 kg				*Thiofanox*	Dacamox 5 G - Dacamox 5 S				
9 kg	9 kg			9 kg	*Carboforan - Isophenphos*	Carma				
	18 kg				*Phorate + Terbuphos*	Dispell				
			0,15 l		*Alphaméthrine*	Fastac	0,15 l	0,15 l	0,2 l	
			0,07 l		*Bifenthrine*	Talstar	0,07 l	0, 1 l	0,1 l	
					Bromophos	Nexion 25 - Sovinexion 25 Nexion 40 - Nexion EC 40		2 l 1, 4 l	2 l	2 l
			0, 3 l	0,3 l	*Cyfluthrine*	Baythroïd	0, 3 l	0, 2 l	0,2 l	
			0,25 l 25 g ma/ha		*Cyperméthrine*	Cymbush, Kafil super Nombreuses spécialités (2)	0,25 l	0,25 l 20 g ma/ha	0,25 l	
			0,2 l	0,2 l	*Deltaméthrine*	Décis Décis Flo - Biram Flo	0,2 l 7,5 g ma/ha	0,2 l 5 g ma/ha	0,2 l	
					Dialiphos	Torak		1,25 l	1,25 l	
			250 g ma/ha		*Endosulfan*	Nombreuses spécialités (2)	400 g ma/ha	250 g ma/ha	600 g ma/ha	
			0,6 l		*Esfenvalérate*	Sumi alfa		0,5 l	0,6 l	
			0,5 l		*Fenvalérate*	Sumicidin 10		0,4 l	0,4 l	
			0,2 l		*Fluvalinate*	Mavrik - Mavrik Flo		0,2 l		0,2 l
			0,1 l		*Lambda-Cyhalothrine*	Karate	0,15 l	0,1 l	0,1 l	
			200 g ma/ha		*Lindane* *Lindane huileux*	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
			1,5 l ou 1,5 kg		*Malathion*	Nombreuses spécialités (2)		1,5 l ou 1,5 kg		
			1,25 kg		*Méthidathion*	Ultracide 20 bouillie Ultracide 20 liquide	1,5 kg 1,5 l	1,25 kg 1,25 l		
			200 g ma/ha		*Parathion Ethyl et Méthyl*	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
			200 g ma/ha		*Parathion huileux*	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
					Phosalone	Zolone Flo - Azofène Flo Nombreuses spécialités (2)		2 l 1000 g ma/ha	2,5 l 1200 g ma/ha	1,2 l
					Pyrimicarbe	Pirimor G - Aphox				0,5 kg
			0,065 l		*Tralométhrine*	Tracker 108 EC	0,09 l	0,065 l	0,065 l	
			0,75 l		*Endosulfan + Parathion Ethyl*	Drifène AP - Ekadrine PE	1,25 l	0,75 l		
					Endosulfan + Thiométon	Serk EC				1,5 l
			1 l 3 l		*Lindane + Parathion Ethyl*	Sopragam Typholine gamma 50	1,5 l 5 l	1 l 3 l		
			1,75 l		*Lindane + Parathion Méthyl*	Paralindex	2,5 l	1,75 l		2,5 l
			0,75 l 0,75 l		*Phosalone + Parathion Méthyl*	Fortène Taxylone	1,5 l	0,75 l 0,75 l		

(1) Doses en litre ou kilogramme de produit commercial par hectare.
(2) La dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de matière la plus fréquente. Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette.

Liste arrêtée au 01-02-90 - S.P.V. -